

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifrice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

La présente donne suite au dépôt le 24 novembre 2023 par le député de Camille-Laurin, M. Paul St-Pierre Plamondon, d'une pétition à l'Assemblée nationale demandant notamment la mise en place d'« un impôt annuel de 35 % sur les surprofits des grandes entreprises alimentaires jusqu'à ce que l'inflation retombe à 2 % ».

D'entrée de jeu, je tiens à réitérer que notre gouvernement est très sensible à l'impact de la hausse du coût de l'alimentation sur les Québécois, particulièrement sur les plus vulnérables. Bien que les pressions inflationnistes à l'échelle mondiale se résorbent graduellement, la croissance des prix demeure élevée, notamment au niveau des aliments.

Dans cette optique, nous avons récemment déployé plusieurs mesures pour soutenir les Québécois. Parmi celles-ci :

- la mise en place, en 2022, du Bouclier anti-inflation, une mesure totalisant plus de 13 milliards de dollars sur 5 ans, incluant :
  - la bonification du montant pour le soutien des aînés, qui pourra atteindre 2 000 \$ pour les personnes de 70 ans ou plus à faible revenu,

- un nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie, pouvant atteindre 600 \$ et ayant été accordé à plus de 6,2 millions de contribuables,
- la limitation de l'indexation des tarifs gouvernementaux à 3 %;
- une baisse d'impôt aux particuliers qui profite depuis juillet 2023 à 4,6 millions de personnes, laquelle constitue une économie annuelle pouvant atteindre 814 \$ par personne et représente un investissement de 1,7 milliard de dollars par année;
- l'indexation du régime d'imposition des particuliers et des prestations d'assistance sociale atteignant 5,08 % dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, une indexation de 2 milliards de dollars par année au bénéfice des Québécois.

De plus, afin de lutter contre l'insécurité alimentaire, des investissements de plus de 177 millions de dollars ont été réalisés cette année seulement, dont une aide d'urgence de près de 21 millions de dollars s'inscrivant dans le cadre de la mise à jour économique de novembre dernier et une aide additionnelle de 8 millions de dollars aux banques alimentaires du Québec à l'approche des Fêtes.

Par ailleurs, en partenariat avec le gouvernement fédéral et l'industrie agroalimentaire, notre gouvernement participe à l'élaboration du premier code de conduite du secteur des produits de l'épicerie qui améliorera la transparence, la prévisibilité et l'équité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Enfin, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demeure en discussion constante avec les épiciers et l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'agroalimentaire, incluant nos producteurs, nos transformateurs et nos distributeurs. Le travail se poursuit avec eux pour que tout soit mis en place pour assurer les meilleurs prix pour les consommateurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric Girard